



# POUR LA SANTÉ : LE « JOUR D'APRÈS » COMMENCE MAINTENANT !

sante-secu-social.npa2009.org

**Q**uand il s'agit de parler, Macron et son gouvernement sont là. Pour la santé et l'hôpital, ils promettent un « jour d'après » avec « un plan massif d'investissement », des « revalorisations de carrière ». Mais quand il faut passer aux actes, c'est une autre affaire.

## AVANT LE « JOUR D'APRÈS », ILS DEVRAIENT COMMENCER PAR S'OCCUPER D'AUJOURD'HUI.

Les personnels ne disposent toujours pas des moyens de se protéger et de soigner dans de bonnes conditions.

- Les masques, les équipements de protection (en particulier les surblouses) manquent toujours, même si après des semaines la situation s'améliore un peu. Les établissements doivent toujours compter sur l'élan de solidarité ou « faire la manche » pour s'en procurer.
- Pour les tests, rien n'est réglé. Il faut « avoir des symptômes » pour être testé. Résultat : le nombre de professionnels contaminés est considérable. Ainsi à l'APHP, au 20 avril, 4275 professionnels ont été ou sont atteints selon la direction (4% de l'effectif). La situation est la même en province. Mais ces chiffres, déjà très élevés sous estiment fortement la réalité en l'absence de tests systématiques. L'angoisse d'être malade, de transmettre la maladie à ses proches et aux patients est très forte, et la remise au travail après avoir eu des symptômes se fait souvent dans des délais beaucoup trop courts. Dans les EHPAD la situation est souvent encore plus catastrophique, avec des risques très forts pour les résidents dont témoigne le nombre de morts.

## LE JOUR D'APRÈS : CELUI QU'ILS NOUS PRÉPARENT RESSEMBLE À CELUI D'HIER EN PIRE.

- La « circulaire tarifaire » qui vient de paraître, n'est qu'un saupoudrage de quelques millions pour passer le pic de l'épidémie.
- Dans le plan d'urgence du gouvernement, seuls 8 milliards sur 110 iront à la santé. Cet argent servira seulement à acheter des masques et à verser la prime aux soignants.

Mais,

- Rien pour rouvrir les lits et les services fermés.
- Rien pour former et recruter de manière durable les personnels manquants sur des emplois pérennes.
- Rien sur une revalorisation des salaires (300€ pour tous) pour rendre attractives les carrières hospitalières.

## POURTANT C'EST MAINTENANT QU'IL FAUT DONNER À L'HÔPITAL LES MOYENS DONT IL A BESOIN.

- Les équipes sont épuisées :
  - Les « renforts » provisoires repartent.
  - Les étudiantEs mis à disposition pour des salaires de misère, ne savent toujours pas si elles ou ils passeront leurs examens en juin.
  - La période des congés, déjà très tendue en temps normal approche.
- or
  - Le Covid n'est pas vaincu. Les décisions irresponsables du gouvernement de remettre le plus de monde possible au travail et de rouvrir les écoles risquent d'entraîner une « deuxième vague » de patients vers les services.
  - Les patients qui n'ont pas été soignés pour d'autres pathologie reviennent en nombre et souvent dans un état aggravé. Les mois qui viennent vont être des mois d'activité très chargée dans les services.

Il n'est pas question de toucher aux congés d'équipes qui n'en peuvent plus comme certaines directions commencent à le dire !

**C'est maintenant qu'il faut recruter et de manière durable tout le personnel disponible pour faire face.** Mais pour cela rien n'est prévu.

## LE « JOUR D'APRÈS » : CELUI DE LA PRIVATISATION ?

Mais si les milliards pluvent pour « sauver » les grandes entreprises du CAC 40, le ministre est déjà en train de préparer un nouveau « tour de vis » sur les dépenses de santé, en annonçant un « déficit abyssal » de la sécurité sociale : 41 milliards qu'il va falloir rembourser. Il oublie au passage les milliards d'exonérations de cotisations sociales qui créent ce déficit de la « Sécu ».

Les prétendues contributions “généreuses” du groupe de luxe LVMH pour la fabrication de gel hydro-alcoolique, de Dassault pour terminer un nouveau bâtiment de l’Hôpital Henri-Mondor, ou les bons d’essence de Total préparent un système de santé en partie aux mains de groupes privés. Un Hôpital en partie financé par la charité et des fondations privées (comme la fondation AP-HP présidée par Brigitte Macron) avec des « partenariats public-privés » dont les effets catastrophiques ont pourtant été démontrés ces dernières années.

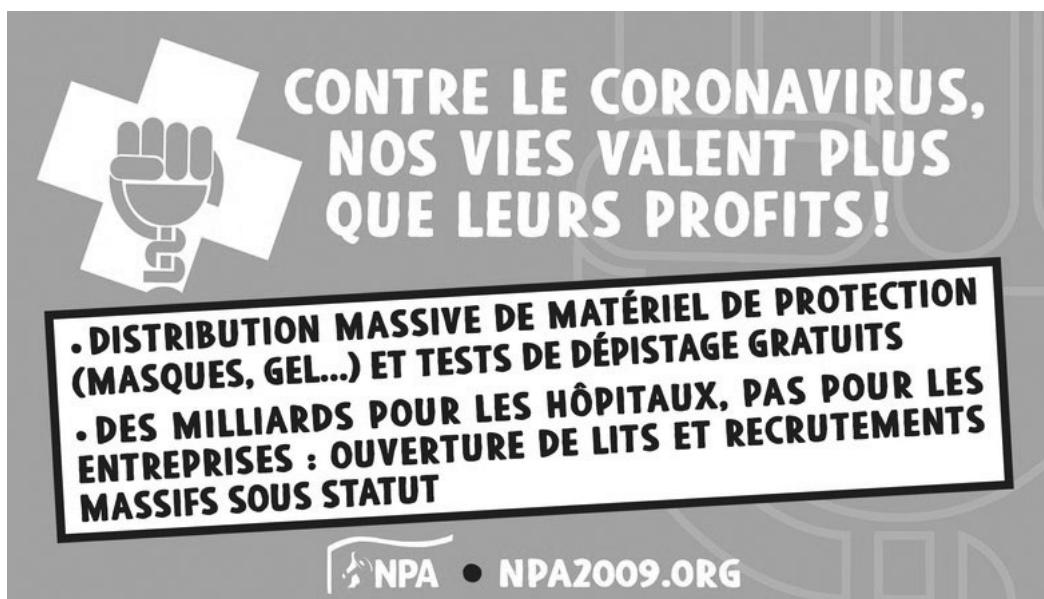
Le grand plan d’investissement de Macron pourrait être un plan de transformation des hôpitaux en « établissements privés à but non lucratif », avec des financements « croisés » public-privé (assurances privées et mutuelles, fondations, État) en un mot un plan d’accélération de la privatisation du système de santé.

C'est donc maintenant qu'il faut ensemble, personnels de santé, et toutes celles et ceux qui se mobilisent le soir à 20h pour défendre l'hôpital public et un système de santé public, financé par une Sécurité sociale solidaire, seul moyen de garantir à toutes et tous un accès aux soins gratuit, proche et de qualité.

## LA CIRCULAIRE TARIFAIRES : UNE GOUTTE D'EAU DANS LA MER

La « circulaire tarifaire » qui vient d’être publiée prévoit une « enveloppe exceptionnelle » d’urgence de 377 millions d’euros pour « alléger les tensions » dues aux dépenses exceptionnelles liées au Covid-19. Il s’y ajoute une enveloppe de 246 millions d’euros pour les établissements « en grande difficulté financière » et deux enveloppes spécifiques pour les secteurs sinistrés que sont la psychiatrie (150 millions) et les soins de suite (66 millions).

Ces 839 millions ne représentent qu’1,3 % des dépenses hospitalières ! Ils ne sont même pas un ballon d’oxygène pour un hôpital asphyxié depuis des années par l’austérité et submergé par l’épidémie.



## LE NPA DÉFEND UN PLAN D'URGENCE POUR LA SANTÉ

- La réouverture de tous les lits nécessaires fermés au cours des 20 dernières années, des services d’urgences, de chirurgie et des maternités des hôpitaux de proximité.
- Un plan emploi formation , pour la création de 120 000 emplois hospitaliers.
- La fin de l’Hôpital entreprise, de la «tarification à l’activité», du « management d’entreprise ».
- L’abrogation des réformes hospitalières (Mattei, Bachelot, Touraine, Buzyn) qui ont détruit l’hôpital.
- Un système de santé gratuit, sans avance de frais défini avec et pour les usagers.
- Un système de santé publique, permettant d’anticiper et de préparer des crises exceptionnel (masques...), avec des centres publics de santé financés par la Sécurité sociale.
- Un système de santé public financé à 100% par la Sécurité sociale grâce à la suppression des exonérations de cotisations sociales des employeurs.
- L’expropriation des groupes pharmaceutiques et de fabrication du matériel médical.
- Une recherche exclusivement publique, indépendante des labos.
- La suppression du système des brevets.